

# Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

## Editorial

Le 25 juin 2013, les services du Parlement fédéral publiaient un communiqué de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national intitulé: Décision pragmatique en faveur de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis.

Le **pragmatisme** est le détestable alibi des «décideurs» qui, n'ayant pas le courage de refuser un projet ou une loi qu'ils savent mauvais, se soumettent, à contrecœur bien entendu, à une prétendue réalité politique ou économique qui ne souffre pas, paraît-il, qu'on lui résiste. C'est l'attitude de la grande majorité des politiciens, lesquels, passés maîtres dans l'art du compromis et des petits arrangements avec les partis et lobbies de toutes sortes, oublient qu'on les a élus – et pas contre leur gré, Dieu le sait! – pour défendre les intérêts et la souveraineté de leur pays.

C'est ainsi que les Chambres fédérales, qui regorgent de députés **pragmatiques**, se sont empressées, lors de leur dernière session, d'accepter le Foreign account tax compliance act (FATCA) ou loi de mise en conformité fiscale des comptes étrangers, que les USA prétendent, avec l'arrogance qui les caractérise, imposer au monde entier. Les Etats-Unis veulent en effet remplir leurs caisses désespérément vides en taxant les comptes bancaires de toute personne qui, sur la planète, ressem-

ble plus ou moins à un Américain: Américains expatriés, non-Américains ayant effectué un long séjour aux USA, doubles nationaux vivant hors des Etats-Unis, conjoints d'Américains originaires de n'importe où. Le fisc américain, dans sa voracité, ne laissera échapper aucune proie. De surcroît, les victimes domiciliées en Suisse seront soumises au droit fiscal américain et à ses évolutions ultérieures, que les tribunaux helvétiques seront obligés d'appliquer.

Il s'agit d'une atteinte non déguisée à la souveraineté de notre pays. Mais qu'importe à ces élus **pragmatiques**? Cette solution permettra d'améliorer les relations de la Suisse avec les Etats-Unis, qui se sont passablement dégradées ces derniers temps; elle nous évitera les mesures punitives aux fâcheuses retombées économiques qui ne manqueraient pas de s'abattre sur nous en cas d'insoumission.

Le référendum contre l'Arrêté fédéral portant approbation de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis a été lancé. On aurait pu s'attendre à ce que l'Action pour une suisse indépendante et neutre (ASIN) et l'UDC, habituellement à la pointe du combat pour la souveraineté de la Suisse, mettent en œuvre tous leurs moyens dans cette affaire essentielle. Il n'en est rien. Elles se contentent d'un soutien moral, laissant à leurs

membres le soin de s'engager à titre individuel. On ne sait trop s'il faut attribuer cette regrettable passivité à une soudaine crise de pragmatisme aiguë, si leurs caisses sont vides ou si le récent combat contre l'initiative du GSSa les a à ce point épuisées qu'elles ont perdu toute énergie. Quoi qu'il en soit, la Ligue vaudoise a pris l'initiative, soutenue par diverses personnalités et mouvements.

Le défi est de taille: réunir 50'000 signatures d'ici au 30 décembre – le délai référendaire expire le 16 janvier et les signatures doivent auparavant être validées – avec des moyens modestes sera tout sauf facile. C'est pourquoi chacun doit s'y mettre. Signez la liste jointe à ce numéro; faites-la signer; commandez des listes supplémentaires et distribuez-les dans les boîtes aux lettres de votre village ou de votre quartier; si vous disposez d'internet, rendez-vous sur le site **www.stop-fatca.ch**, enregistrez la liste dans vos documents et envoyez-la en pièce jointe à vos amis, parents et connaissances avec mission de faire suivre, afin de créer un effet boule de neige; participez aux actions organisées par le comité référendaire; versez de l'argent. Toutes les indications nécessaires vous sont données dans l'encadré.

Et au diable le pragmatisme!

le pamphlet

## Poker menteur

Après les dernières découvertes relatives aux activités de la National Security Agency (NSA), seuls les Suisses sont restés sereins, alors que le président de la République française et la chancelière allemande exigeaient de M. Obama des «explications». Il n'y a aucune explication à fournir à personne: tous les services de renseignements du monde espionnent partout où ils le peuvent. Il faut espérer que les Français et les Allemands n'ont pas attendu les révélations de M. Snowden pour apprendre qu'ils étaient espionnés par l'Amérique. Il faut également souhaiter – pour leur sécurité – que les informations balancées sur les lignes surveillées étaient dûment fabriquées à l'usage des espions. Il faut enfin postuler que les services secrets européens, comme les services de renseignements suisses, avaient piraté les lignes téléphoniques les plus cryptées du Pentagone et de la Maison Blanche, et qu'ils n'ignorent rien des relations les plus inappropriées du président.

Les réactions indignées des chancelleries française et allemande étaient fondées sur le

postulat qu'on n'espionne pas ses alliés ni ses amis. Ce postulat est une sottise. Toutes les adolescentes ont lu le journal intime de leur grande sœur quand elles ont pu le dénicher. Mais en outre, il faudra bien s'aviser enfin que les Etats-Unis d'Amérique ne sont ni nos alliés ni nos amis: ils sont nos concurrents, nos adversaires et même, sous certains aspects, nos ennemis.

S'ils ont «libéré» l'Europe en 1945 et s'ils ont institué un «plan Marshall», ce n'était certes pas dans notre intérêt mais dans le leur. Toutes les guerres qu'ils ont menées, et qu'ils mènent encore, c'est pour asseoir leur puissance économique et financière. Pour atteindre cet objectif – légitime de leur point de vue –, les Américains sont capables de nous écraser tous sans pitié.

Lorsqu'on veut souper avec le diable, il faut avoir une longue cuillère. Le Conseil fédéral serait bien avisé de s'en souvenir!

Claude Paschoud

## Stop FATCA

**Adresse postale:**  
Stop FATCA  
Comité référendaire  
Case postale 6297  
1002 Lausanne

**Téléphone:**  
(Ligue vaudoise)  
021 312 19 14

**Site internet:**  
(listes et adresses courriel)  
[www.stop-fatca.ch](http://www.stop-fatca.ch)

**CCP:**  
(Association de soutien au référendum contre FATCA)  
12-414995-7

## En direct de Sirius

### Rencontre (fortuite) du troisième type

Lors d'un safari en ville, Max croise un Martien. Intrigué par son apparence, il s'informe s'ils sont tous verts avec des petites antennes marrantes et ont tous ces tentacules :

– En fait nous vous ressemblons beaucoup... en moins dégénérés. Mais quand nous descendons chez vous, nous passons ce costume pour être mieux visibles.

– Qu'est-ce qui nous vaut le plaisir?

– Je cherche Dieu.

– Vous vous trompez de planète. Sentez-vous ce remugle de putréfaction? Dieu s'est fatigué des locataires d'ici. Lisez donc Roger Minne (un auteur de chez nous) tout indique que «Dieu est vivant et en bonne santé et actuellement au travail sur un projet moins ambitieux»<sup>1</sup>. Voyez plutôt vers Alpha du Centaure. Ça n'est qu'à 4,2 années lumières d'ici...

### Une conclusion appropriée

Madame de la Bastide me conte avoir suivi sur les ondes françaises un «débat» de «sommités» hexagonales autour du «philologue» Lévy (Bernard-Henri) grand mentor gouvernemental. Une docteure allemande très diplômée y figurait pour faire joli (et puis un peu européen aussi). Peu au fait de ce sport médiatique local fait de prosternations et d'échanges de flagorneries académiques, elle regardait dans un silence poli passer les dithy-

rambes. Juste avant le générique, s'avisant tout à coup qu'il l'avait oubliée, Monsieur Loyal lui tendit le micro pour le mot de la fin, privant – fait rarissime – le mètre-penseur de sa péroraison :

– Frau Doktor von Lahba<sup>2</sup>, qu'en pensez-vous?

– ... que tout a une fin... sauf les saucisses, qui en ont deux.

Le silence qui suivit sonna sur Béhachelle comme une tarte de Gloupier (pâtisserie dont il raffole).

### Histoires comparées (à Alberto Mariani, parti trop tôt)

Né un 29 juillet, sous le signe du lion, Mussolini encourageait tout Italien vaillant à préférer mourir comme ce félin plutôt que vivre comme un âne. Il mourut très courageusement.

Apparu sous le même signe, il paraît évident que l'adepte du mariage pour-presque-tous, ex-compagnon de la mère de ses enfants passé concubin d'une journaliste, le virtuose de l'anaphore – «Moi Président de la République» quinze fois en moins de deux minutes trente le 2 mai 2012, lorsqu'il cherchait des voix – et du rembobinage rapide à mi-phrase, l'allez-en-guerre sur pédalo, le dindon bardé de diplômes, brocardé à droite, jeté dans les sondages et méprisé à gauche, a opté pour une longue vie.

### Atteinte à la paix des morts

Rien ici sur le défunt capitaine Priebke. De belles plumes y pourvoient. Mais un conseil à ceux que les amateurs de chair morte s'efforcent d'empêcher de reposer paisiblement : choisissez l'incinération comme ce farceur de Léon Degrelle – paix à ses cendres. Cendres qui justement voyagent plus aisément que la cocaïne, à la truffe et au poil des chiens. Chargez ensuite des fidèles de vous répandre sur le lieu de votre choix par le moyen approprié. C'est ainsi que Modeste 1<sup>er</sup> de Bourgogne fut saupoudré sur l'Obersalzberg dans une ultime escapade aérienne.

### Morts... ou presque

Et pour rester encore un peu au chapitre des dernières extrémités, on raconte que Paul Valéry, sur l'assurance de son médecin qu'il ne passerait pas la nuit, se serait exclamé : «Proust m'emmerde!» Sur le départ, l'ancien premier ministre Raymond Barre lâcha quelques évidences qui le rendirent moins populaire dans le circuit démocratique et auprès d'une certaine communauté. Ils sont nombreux, ceux qui font preuve d'un certain courage... Mais pourquoi si tard?

Max l'Impertinent

<sup>1</sup> *Rumeurs sur Andromède*, p. 53, Dominique Guéniot éd., 1991, ISBN-2-87825-020-X.

<sup>2</sup> Mon amie n'a pas retenu le vrai patronyme de la dame.

## Votations

Le 24 novembre, les citoyens suisses devront se prononcer sur trois objets : la modification de la loi fédérale sur la circulation routière prévoyant l'augmentation du prix de la vignette autoroutière, l'initiative de l'UDC pour les familles demandant que les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants bénéficient eux aussi de déductions fiscales et l'initiative «1:12 – Pour des salaires équitables» qui, lancée par les Jeunes socialistes, veut que le salaire le plus élevé versé dans une entreprise ne dépasse pas le salaire le plus bas multiplié par douze.

### Vignette : une affaire de confiance

A première vue, rien ne s'oppose à ce que le prix de la vignette autoroutière passe de quarante à cent francs, puisqu'il n'a pas bougé depuis 1995. On pourrait considérer la chose comme une adaptation normale – «Tout augmente ma bonne dame!» –, d'autant que, pouvoir circuler à volonté sur les autoroutes suisses pour cent francs par année, ce n'est pas si cher, pas plus en tout cas que les péages de nos voisins. D'autre part, le réseau routier et autoroutier doit être impérativement modernisé et étendu en divers endroits, afin que le trafic se fluidifie.

Malheureusement, l'expérience montre que les nombreuses taxes prélevées sur les usagers des routes suisses ne servent pas toujours, et de loin, à l'entretien et à la sécurisation du réseau routier, une partie importante des fonds étant même carrément investis dans les transports publics, notamment ferroviaires. Alors, qui nous prouve que, une fois augmenté le prix de la vignette, «les recettes supplémentaires financeront l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des quelque 400 km de routes cantonales qui seront transférés dans le réseau

des routes nationales», comme nous le promettent, la main sur le cœur, le Conseil fédéral et le Parlement?

Les paris sont ouverts.

### Mauvaise correction d'un mauvais principe

Les familles avec enfants dont les deux parents travaillent et doivent par conséquent caser leur progéniture dans des crèches et autres structures d'accueil bénéficient d'allègements fiscaux, contrairement à celles qui répondent au «modèle traditionnel» – terme désormais franchement méprisant dans la bouche et sous la plume des gens de gauche – de la mère au foyer veillant elle-même sur ses enfants pendant que Monsieur va gagner la pitance de son petit monde. L'initiative de l'UDC propose de corriger cette injustice, au nom de la protection de la famille.

Comme toutes les mesures étatiques prétendument sociales et égalitaires, l'allègement fiscal offert aux familles «modernes» est inéquitable. En effet, on peut se demander s'il est normal que les ménages dans lesquels Madame travaille sans nécessité parce que sa profession est passionnante et épanouissante, comme ils disent, bénéficient des mêmes avantages que ceux où le travail de la femme, si abrutissant qu'il puisse être, est indispensable à la survie de la famille. Ce n'est ni plus ni moins injuste que la discrimination évidente dont sont victimes les familles «traditionnelles». En fait, en ce qui concerne le travail des femmes, il y a tellement de cas et de modèles différents que la seule mesure équitable consisterait à supprimer l'allègement fiscal pour tout le monde et à appliquer des mesures différenciées, si tant est que l'Etat doive vraiment se mêler de cette affaire de structures d'accueil.

La mesure proposée par l'initiative, si bien intentionnée soit-elle, ne résout pas le vrai problème. Elle ne ferait même pas grimper le nombre des naissances, ce qui aurait été un sérieux argument en sa faveur.

Non à cet emplâtre sur une jambe de bois.

### Encore l'interventionnisme

Qu'une initiative des Jeunes socialistes prévoie une intervention de l'Etat en matière de salaires ne surprendra personne. Après tout, elle est de la même veine que celle, lancée par l'Union syndicale suisse, qui réclame l'introduction d'un salaire minimum, et cette manie de l'étatisation est hélas la marque d'une gauche ultra-conservatrice, qui n'a pas évolué depuis la révolution industrielle ni remarqué que la prospérité s'était installée dans notre pays, en dépit des différences de salaires.

Les mesures économiques prônées par les socialistes finissent toujours par se retourner contre ceux qu'elles prétendent favoriser et ne suppriment pas le moins du monde les inégalités qui, chassées par la porte, rentrent immédiatement par la fenêtre, sous forme de combines plus ou moins avouables parfois. L'intervention de l'Etat dans la marche des entreprises et dans les rémunérations engendre délocalisations, «fuite des cerveaux» et diminution des recettes fiscales, étant entendu qu'on ira chercher l'argent manquant dans la poche des contribuables modestes qui, eux, ne peuvent pas s'en aller. Beau «progrès social»!

Quelques gros bonnets gagnent beaucoup d'argent? Ce n'est pas une raison pour appauvrir tout le monde.

Non à l'initiative des freluquets socialistes.

Mariette Paschoud

## Total désarroi

«L'extrême civilisation engendre  
l'extrême barbarie.»

Pierre Drieu la Rochelle

L'actualité, même en Suisse, nous fournit de multiples exemples attestant que notre monde est en plein désarroi et, dans cette perspective, il est impossible d'amorcer un redressement durable, car la subversion, qui est d'abord dans les esprits, fera son chemin et le poursuivra jusqu'à ce qu'une situation intenable éveille enfin les consciences par la catastrophe réalisée. Il a fallu l'effondrement brutal du troisième Reich au printemps 1945 pour que les Allemands se désenchangent de leur dictateur. Quelque chose d'analogue pourrait nous advenir si nous ne parons pas au danger par les moyens adéquats. Or le premier et le plus essentiel de ces moyens de désamorcer ce processus destructeur à l'œuvre dans toutes nos sociétés occidentales est la droiture de l'esprit et ce qui lui est lié, la rectitude de la pensée, accompagnées de la clairvoyance sur les passions et les sophismes, de la prudence sur les méthodes pratiques à mettre en œuvre pour que ce remède ne soit pas pire que le mal.

Disons d'abord qu'une certaine tolérance du mal, notamment du mal de l'intelligence et de l'esprit, est nécessaire, car c'est Dieu Lui-même qui nous en a montré l'exemple. N'a-t-il pas laissé l'humanité déchuée s'enliser dans la barbarie, alors même que la promesse du salut avait été faite au premier homme, premier responsable de cette chute? Le mal dans sa descendance avait pris de telles proportions que Dieu songea à exterminer l'humanité entière. Mais de cette impasse Dieu fit une figure du salut à venir par

l'Arche de Noé. Il faut être de bien mauvaise foi ou entretenir en soi une coupable ignorance pour persister à l'ignorer et ne pas en tirer les leçons utiles pour notre temps.

Or l'Occident, jusque dans ses représentants les moins atteints par le mal ambiant, paraît décidé soit à faire preuve de mauvaise foi, et c'est en particulier l'hérésie moderniste en milieu catholique, qui ronge la société chrétienne tout entière, soit à entretenir cette ignorance, et c'est la sécularisation des esprits en dehors même du milieu catholique. Voyez, premier exemple, le projet d'initiative de l'UDC voulant introduire dans la Constitution fédérale le principe de la primauté du droit national sur le droit international. «C'est au peuple à dire le droit», déclare M. Christoph Blocher, pour qui la démocratie directe «fait du peuple le législateur **suprême**». Il y aurait donc, dans son esprit, une opposition frontale entre le droit national et le droit international, au moins par accident, ce que la vie actuelle confirme de plus en plus, notamment en ce qui concerne le phénomène de l'immigration de peuplement. L'urgence de trancher de telles oppositions est attestée par l'évolution sectaire de la jurisprudence du Tribunal fédéral qui, visiblement, a choisi l'internationale comme valeur suprême du droit...

Dans l'abstrait, nous ne pouvons que donner raison au Tribunal fédéral, mais uniquement dans l'abstrait! Car il faut, pour aborder convenablement la question de la supériorité du droit international sur le droit national, ne jamais faire abstraction de l'objet traité. Si celui-ci est immoral ou

nettement abusif, comme l'interdit de discriminations légitimes, ces normes de droit international contribuent à détruire un ordre national et, dans ce cas, il y a manifestement abus dans l'application du principe de primauté. Tel est en particulier le cas pour tout ce qui concerne le phénomène de l'immigration de peuplement, surtout lorsque celui-ci est lié à l'expansion politique et sociale d'une religion contre laquelle l'Occident et l'Orient chrétiens ont toujours lutté afin d'assurer aux dépens de cette religion leur propre survie. Qu'on le veuille ou non, l'Occident se définit aujourd'hui encore par un anti-islamisme intrinsèquement lié à ses racines chrétiennes, dont il ne peut se détacher sans se détruire.

Nous voyons donc clairement où le problème crucial se pose dans ses fondements. Ceux-ci sont incontestablement **religieux**. Si l'Occident ne revient pas à ses racines spirituelles, il deviendra impossible de lutter victorieusement contre des instances internationales gagnées par l'athéisme public, donc foncièrement hostiles à la restauration du christianisme en Europe. Nous voyons par là combien la pensée, même strictement philosophique, qui se veut confessionnellement **neutre**, s'avère stérile pour assurer un authentique service social dans l'intérêt bien compris des nations d'Europe, dont la nôtre.

Dans le prochain numéro, nous expliciterons davantage ces propos en référence à d'autres faits d'actualité prouvant l'existence du désarroi social généralisé en Occident, et même en Suisse.

*Michel de Preux*

## Bricoles

### Rira bien...

Les médias étrangers se sont gaussés du dernier exercice des brigades blindées de Suisse romande, qui s'est déroulé du 26 au 28 août 2013 et se fondait sur un scénario quelque peu fantaisiste mais néanmoins pas totalement irréaliste: la France ayant éclaté en plusieurs régions du fait de sa déconfiture financière, l'une des nouvelles entités, Saônia, avait décidé de s'en prendre à la Suisse prospère.

Qu'ils rient, qu'ils rient, les médias étrangers! Il sera toujours temps de pleurer quand la déconfiture sera effective, avec les troubles sociaux et le chaos qui s'ensuivront et pas seulement en France. Et leurs journalistes ne seront sûrement pas les derniers à estimer que la Suisse doit passer à la caisse, contrainte et forcée s'il le faut, pour la plus grande gloire des valeurs démocratiques, de la défense des droits de l'homme et de l'équitable partage des richesses.

Nous avons tout avantage à leur faire savoir que ce ne sera pas si facile, dussent-ils en mourir de rire aujourd'hui.

### Découverte

Après la résolution provisoire de la crise budgétaire qui vient de frapper les Etats-Unis, le président Obama aurait, paraît-il, constaté que les Américains en ont plus qu'assez de leur classe politique – ils ne

sont pas les seuls, soit dit en passant – et déclaré: «Maintenant que l'administration a rouvert (...), nous devons tous cesser de nous focaliser sur les lobbyistes, les bloqueurs, les animateurs de radio et les militants professionnels qui profitent des conflits pour nous concentrer sur ce que la majorité des Américains nous ont envoyés faire ici.»

Bravo! Mais il est bien fâcheux qu'il ait fallu cinq ans au président américain pour découvrir que les «élus du peuple» ne sont pas les véritables détenteurs du pouvoir. Gageons d'ailleurs que cet éclair de lucidité durera, comme il se doit, le temps d'un éclair.

### La dernière de François Hollande

La jeune Leonarda Dibrani, quinze ans, spécialiste de l'absentéisme scolaire, fille d'un couple de Kosovars établi illégalement en France avec sa nombreuse progéniture et fort peu désireux de s'intégrer, a dû quitter le pays avec sa famille. En effet, les autorités compétentes de même que les bonnes âmes qui soutenaient cette tribu méritante avaient estimé, à juste titre, qu'il était primordial de ne pas séparer tout ce petit monde.

Bien entendu, cet acte de barbarie a soulevé une vive émotion chez les lycéens français, dont quelques centaines sont descen-

du dans la rue pour réclamer le retour en France de la jeune persécutée.

Du coup, le président de la République, dont l'esprit de famille n'est plus à démontrer, a senti tressaillir son cœur tendre et proposé à Leonarda de rentrer en Hollande, seule, pour y poursuivre sa scolarité. Mais, pas folle, la gamine a déclaré qu'elle n'honorerait de nouveau l'Hexagone de sa présence qu'accompagnée de sa tribu.

Pourquoi se gêner?

### La pauvrete

Participer à une manifestation, de surcroît non autorisée – ce qui était le cas à Wintertour le 21 septembre d'une manifestation en faveur de la «culture» –, n'est pas sans risque, ainsi que l'a appris à ses dépens une jeune personne de dix-neuf ans. Quoique restée passive, selon ses dires, la nénette s'est trouvée mêlée à une attaque des manifestants contre la police et a failli perdre un œil à cause d'une balle de caoutchouc. Bien entendu, la malheureuse victime a annoncé son intention de porter plainte et un policier a fait l'objet d'une enquête interne.

Mais qu'allait-elle donc faire dans cette galère pseudo-culturelle... et pas vraiment pacifique, puisque sur quelque quatre cents manifestants, nonante-trois auraient été arrêtés?

*M.P.*

## Criminalité: la vérité en face

«Il faut bien se rendre à l'évidence, la délinquance augmente en Suisse au point que nous avons rejoint, voire parfois dépassé, nos grands voisins dans ce triste palmarès.» C'est par ces mots que Mme Marie-Hélène Miauton, connue pour ses chroniques régulières dans le journal *Le Temps* mais aussi pour avoir longtemps dirigé l'institut de sondage M.I.S Trend, commence l'ouvrage qu'elle vient de publier sur le thème de la criminalité et de l'insécurité en Suisse<sup>1</sup>.

Le livre vise en premier lieu à dénoncer la malhonnêteté de certains politiciens ou policiers haut gradés qui, soit par déni idéologique, soit par peur d'avouer que la situation les dépasse, minimisent le phénomène en arrangeant les statistiques et en évoquant un simple «sentiment d'insécurité». La réalité, c'est que la criminalité augmente de manière inquiétante et que la population en souffre. Ce que chacun sait pour le voir et le vivre au quotidien, Mme Miauton le démontre en expliquant pourquoi certains chiffres sont plus justes que d'autres et comment il faut *déconstruire* le discours lénifiant de certains criminologues.

Qui est responsable? Pour ce qui est de la police, l'auteur se refuse avec raison à incriminer la complexité helvétique et la multiplicité des corps cantonaux et communaux. Elle préfère mettre en évidence un important manque d'effectifs: le faible nombre de policiers proportionnellement au nombre d'habitants (21 pour 10'000, contre 30 en Allemagne, 33 en France, 46 en Italie, 44 en ville de New York) pouvait être un sujet de fierté à l'époque où le faible taux de criminalité l'était aussi; dès lors que la Suisse a cessé d'être un *îlot de sécurité* pour rejoindre le concert des nations, cette particularité ne se justifie plus. Encore faudrait-il que les budgets publics puissent être davantage affectés au domaine de la sécurité plutôt qu'absorbés par celui des aides et interventions sociales.

Mme Miauton s'interroge tout de même sur les étonnantes priorités de l'action policière. Elle relève que, alors que les accidents

de la circulation représentent aujourd'hui un problème beaucoup moins grave que la criminalité, le nombre des contrôles de vitesse augmente de manière vertigineuse. On pourrait aussi mentionner la quasi-suppression de toute marge de tolérance pour les micro-dépassements de vitesse, l'automatisation qui rend les amendes rentables même pour de très petits montants, la mise à profit de signalisations complexes ou contradictoires permettant de «piéger» plus facilement les automobilistes, y compris ceux qui se comportent correctement et cherchent à respecter la loi: la dénonciation des «radars pompes-à-fric», qui apparaissait il n'y a pas si longtemps comme une antienne récurrente des conducteurs négligents et de mauvaise foi, correspond désormais à la réalité. Mme Miauton regrette que la crainte de la maréchaussée, qui devrait normalement être réservée aux seuls malfrats, soit devenue omniprésente dans une grande majorité de la société: «Nous avons de la sorte créé une société où l'immense proportion des honnêtes gens est peu ou prou assimilée à la toute petite proportion de canailles.»

La justice, en revanche, est clairement pointée du doigt pour sa responsabilité dans la situation actuelle, pour sa mansuétude coupable à l'égard des délinquants et pour sa pusillanimité à l'égard des forces de l'ordre. Nous avons récemment commenté dans ces colonnes les verdicts choquants rendus par certains tribunaux et la colère grandissante qu'ils suscitent dans la population. Mme Miauton en donne d'autres exemples, tous édifiants.

Certes, les juges sont tenus d'appliquer la loi. L'ouvrage ne manque pas de mettre en cause l'imbécillité criminelle du nouveau Code de procédure fédérale et du nouveau Code pénal fédéral, textes inspirés par un «lobby puissant» de «théoriciens de la justice» très orientés à gauche et auxquels un monde politique indolent a coupablement laissé la bride sur le cou. Mais les juges eux-mêmes, nous révèle Mme Miau-

ton, ajoutent leur propre couche de laxisme par rapport aux sanctions que la loi leur permettrait de prononcer; sans compter l'indulgence supplémentaire des juges d'application des peines: «Cela veut dire que le malfaiteur est condamné mais qu'ensuite tout sera fait pour que son séjour en prison soit le plus indolore et le plus court possible.» La chaîne pénale, ainsi corrodée par la «naïveté rousseauiste», atténue les peines jusqu'à les rendre inopérantes. «On peut ainsi comprendre pourquoi la Suisse est devenue le terrain de chasse favori des délinquants.»

Le livre de Mme Miauton aborde aussi, sans en faire un thème central, mais sans langue de bois non plus, le rôle de l'immigration dans la criminalité, en montrant comment le refus de regarder certains problèmes en face contribue au chaos actuel. Le problème «n'est pas que nous accueillons trop d'étrangers chez nous mais que nous en accueillons trop qui sont malintentionnés et qui se cachent derrière nos lois sur l'asile pour venir perpétrer ici leurs forfaits». Dans la foulée, l'auteur examine le plus précisément possible ce que la Suisse a gagné et perdu avec les accords de Schengen-Dublin, concluant de manière réservée sur un constat d'«avantages difficilement chiffrables».

Le livre de Mme Miauton va bien au-delà du simple billet d'humeur. Il analyse les faits sans émotion excessive, accuse de manière documentée, et propose ensuite des pistes pour améliorer la situation. Les recommandations de l'auteur, si elles s'adressent essentiellement à la police, à la justice et au législateur, vont aussi aux médias, auxquels il est aimablement suggéré de ne pas censurer les informations qui les dérangent et d'accepter de confronter les points de vue différents. Un beau programme!

Pollux

<sup>1</sup> Marie-Hélène Miauton, *Criminalité en Suisse – La vérité en face*, Lausanne, Editions Favre, 2013.

## Héros à deux balles

Le 23 mars 1944, une attaque menée à la Via Rasella de Rome contre un régiment de police allemand par les résistants italiens des *Groupes d'action patriotiques* faisait trente-trois morts et cent dix blessés parmi les militaires, ainsi que deux victimes civiles.

Le 24 mars 1944, trois cent trente-cinq otages italiens étaient fusillés en représailles. Erich Priebke était l'un des exécutants. Condamné en 1998 en Italie à la prison à vie pour crime de guerre, il purgeait sa peine «à domicile», à Rome, chez son avocat, en raison de son grand âge. Il est mort le 11 octobre peu après son centième anniversaire. Ses funérailles ont posé toutes sortes de problèmes qui ont permis aux bons apôtres de service, majorité du clergé comprise, de faire une nouvelle fois la preuve de leur hypocrisie, de leur duplicité et de leur lâcheté, le tout reflété par les comptes rendus de presse.

Que penser de gens qui s'acharnent sur un mort au point de vouloir le priver de funérailles décentes? de lui refuser un lieu de sé-

pulture? Oh! bien sûr, il faut préserver l'ordre public et se protéger de l'accusation qui tue: être suspect de sympathies nazies. Et puis, tous les curés à la page savent que le Christ n'aurait jamais prôné, encore moins pratiqué, le pardon des offenses, fût-ce à titre posthume, à l'égard d'un officier allemand de rang intermédiaire – Priebke était Hauptsturmführer, ce qui correspond à capitaine –, qui avait choisi d'obéir aux ordres. Il va de soi que tous ses contempteurs auraient trouvé normal que des camarades et des compatriotes fussent abattus par des résistants ennemis et auraient préféré mourir plutôt que de participer aux représailles!

Certains comptes rendus de presse donnent à penser que les Allemands ont, le 24 mars 1944, fusillé les otages pour le simple plaisir, par pur sadisme. D'autres, plus honnêtes ou moins malhonnêtes, expliquent que les otages furent fusillés à la suite d'un attentat perpétré par des résistants contre une unité allemande. Mais tous oublient ou ignorent, ce qui est tout aussi grave, que les

partisans ne pouvaient pas ne pas connaître les suites de leur attentat. Ils savaient qu'ils envoyaient à la mort des centaines de civils innocents. Cela n'excuse pas le massacre et ne fait pas de ceux qui y procédèrent des petits saints, mais cela relativise tout de même le caractère glorieux d'une attaque qui ne fit pas une seule victime dans les rangs des «héroïques» résistants.

Quand donc se décidera-t-on à replacer les événements dans le contexte d'une guerre impitoyable, au cours de laquelle tous les protagonistes se sont rendus coupables d'atrocités?

M.P.

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: [courrier@pamphlet.ch](mailto:courrier@pamphlet.ch)